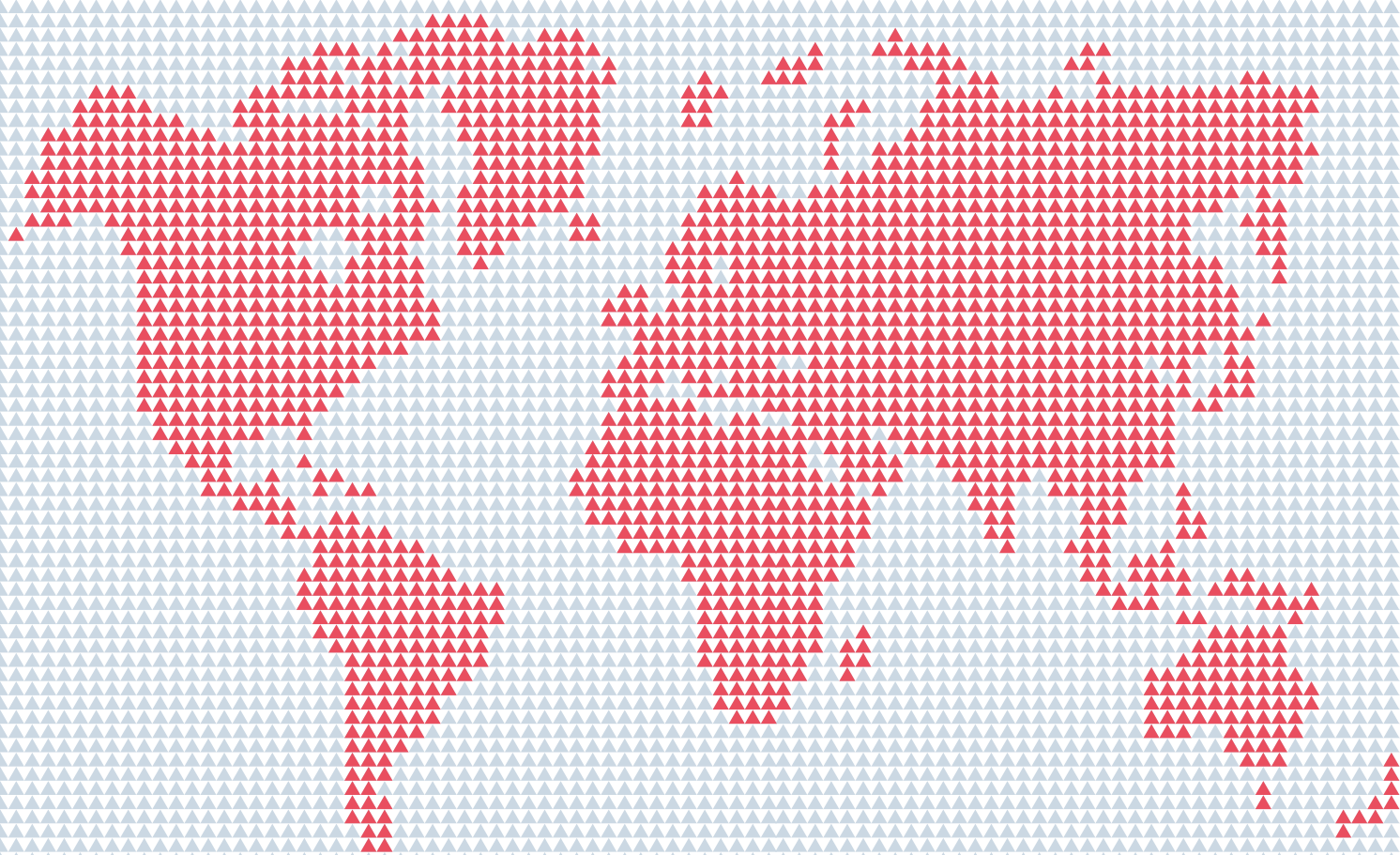




Organisation
internationale
du Travail

COVID-19 et reprise: le rôle des syndicats pour mieux reconstruire



Résumé analytique

**Journal international de recherche
syndicale**

2021 / Volume 10 / N° 1-2

COVID-19 et reprise: le rôle des syndicats pour mieux reconstruire

Résumé analytique

Pour chaque article de ce numéro du *Journal international de recherches syndicales*, nous publions un bref résumé suivi des principales conclusions et des points essentiels à retenir pour les syndicats.



L'appartenance à une organisation syndicale au temps du COVID-19: Le dialogue social compte-t-il ?

Owidhi George Otieno, Dickson Onyango Wandeda, et Mohammed Mwamadzingo

Introduction

Cet article utilise une approche économétrique en analysant des chiffres sur la situation des syndicats pendant la pandémie de COVID-19 afin d'expliquer la contribution du dialogue social pour accroître et développer l'appartenance syndicale pendant cette période. La conclusion économétrique met en évidence le fait que le dialogue social a un impact significatif et positif sur l'appartenance à un syndicat. Pour augmenter le nombre d'adhérents, il est donc recommandé que les syndicats répondent à la pandémie en utilisant l'ensemble des formes de dialogue social dont ils disposent en actionnant tous les leviers de communication.

Principales conclusions

- Pour les syndicats dans tous les pays concernés par l'étude, le dialogue social utilisé en tant que vecteur de consensus entre travailleurs et employeurs a contribué à une augmentation de 26% du nombre d'adhérents. Parmi ces syndicats:
 - 82% ont connu des variations du nombre de leurs adhérents en raison du COVID-19.
 - 83% ont adopté le dialogue social pour répondre à la pandémie, 89% engageant des consultations tripartites.
 - 100% ont fait état du fait que leur pays a pris des mesures de confinement ou a mis en place des restrictions afin de contenir la pandémie.
 - 85% ont pris diverses mesures de renforcement des capacités pendant le COVID-19.
 - 76% ont enregistré une baisse de leurs autres sources de revenus.
 - 75% ont prodigué des services de conseils à leurs adhérents sur les questions liées au travail en réponse à la pandémie.
 - Près de 58% déclarent avoir reçu le soutien soit de l'OIT ou d'autres agences internationales afin de les aider à atténuer les effets négatifs de la pandémie.
 - 56% environ déclarent avoir fait l'expérience de ressources financières inadéquates pendant le COVID-19.
 - 76% ont organisé des réunions virtuelles pendant la pandémie.
 - 65% ont impliqué leurs adhérents via l'enseignement à distance.
- Un changement dans le montant de la cotisation a un effet négatif significatif au niveau statistique (baisse de 1,3%) sur l'appartenance syndicale.
- Le recrutement et l'adhésion de nouveaux membres par l'intermédiaire des médias a eu une influence positive sur l'appartenance syndicale (avec une probabilité de 51% d'augmentation lorsque les syndicats menaient des actions de recrutement pendant le COVID-19).

- ▶ En règle générale, l'accès limité à internet, l'impossibilité d'organiser les adhérents et l'incapacité de pouvoir tenir des réunions ont eu des effets négatifs mais finalement peu significatifs sur le nombre d'adhérents.
- ▶ L'offre de services additionnels aux adhérents pendant le COVID-19, de services de conseils et d'enseignement à distance a eu un effet positif mais finalement peu significatif sur le nombre d'adhérents.

Le rôle des syndicats

- ▶ Les organisations de travailleurs doivent s'engager dans des mécanismes de dialogue social qui soient puissants, influents et inclusifs de la manière suivante:
 - En renforçant les capacités des institutions chargées des relations de travail ainsi que les processus menant à un dialogue social efficace.
 - En nouant le dialogue avec les gouvernements, en stimulant l'économie, en utilisant les potentialités en matière de progrès technologique et d'augmentation de la productivité afin d'aboutir à la création d'emplois décents.
 - En collaborant avec les gouvernements et les partenaires du développement pour soutenir des emplois, des revenus et des entreprises durables en développant des politiques durables en matière de protection sociale et de services de l'emploi qui puissent résister aux chocs.
 - En protégeant les travailleurs en créant et en maîtrisant des politiques visant à promouvoir l'ensemble des droits fondamentaux et des libertés au travail, y compris pour les jeunes, les femmes, les travailleurs en situation de handicap, les travailleurs migrants, ceux de l'économie des petits boulots et de l'économie informelle ainsi qu'en ce qui concerne les autres formes nouvelles et émergentes d'emplois dans le contexte de l'avenir du travail; et
 - En adoptant des politiques favorables à la protection de l'environnement, à la prise en compte du changement climatique et de la transition équitable, y compris l'engagement des syndicats au sein du système multilatéral.

Droits des travailleurs et droits de l'homme : résoudre les tensions historiques à travers un programme de sécurité sociale à plusieurs niveaux

Shea McClanahan et Alexandra Barrantes

Introduction

Le COVID-19 a contraint tous les acteurs engagés dans le système de protection sociale à considérer ou à reconsidérer leurs rôles et leurs responsabilités dans le monde d'après-COVID-19. Que ce soit en matière de politiques ou dans le domaine institutionnel, les infrastructures en place avant la crise constituent le déterminant principal afin de savoir si le système est susceptible d'appliquer des mesures d'atténuation et de correction qui soient significatives. Traditionnellement, la sécurité sociale dans les pays du Sud est divisée en deux : l'assurance sociale et l'aide sociale (régimes limités, financés par l'impôt et selon les ressources) se caractérisent comme étant des systèmes mutuellement exclusifs. La crise a clairement montré qu'un système de protection sociale plus universel et plus inclusif était beaucoup mieux préparé à encaisser les chocs.

Principales conclusions

- ▶ L'assurance sociale et l'aide sociale ont été présentées comme des options mutuellement exclusives, ce qui est faux. Le développement des deux instruments peut et doit être placé sous le même cadre politique stratégique, en évitant ainsi la fragmentation des aides en matière de protection sociale.
- ▶ Les filets de protection «de dernier recours» sont plus complexes et plus coûteux à gérer que l'existence de droits individuels tout au long de la vie garantis par le droit à la sécurité sociale et à un niveau de vie adéquat; ce dernier contribue à des systèmes de protection sociale mieux gérés et fondés réellement sur les droits.
- ▶ La construction de régimes intégrés à plusieurs niveaux peut harmoniser les objectifs de ce que l'on appelle l'extension «horizontale» (avec l'extension des droits à de nouveaux ayants droit ou à des groupes d'ayants droit) avec l'extension «verticale» (l'amélioration du caractère exhaustif ou de la pertinence des droits) d'une manière qui permette d'atteindre une couverture universelle de *manière délibérée*. Les régimes de sécurité sociale à plusieurs niveaux contribuent à résoudre la tension historique entre les droits de l'homme et les droits des travailleurs à travers une structure clairement incitative basée sur les garanties universelles de base.

Le rôle des syndicats

- ▶ Avant le COVID-19, les syndicats étaient déjà en train d'étendre leurs services afin de venir en aide à celles et ceux qui travaillent dans l'économie informelle. Un cadre de sécurité sociale à plusieurs niveaux qui s'étend tout au long de la vie peut les aider à mieux comprendre le rôle et les responsabilités qu'ils ont vis-à-vis de l'ensemble du système national de protection sociale, leur permettant ainsi de visualiser comment leurs propres droits s'inscrivent au sein d'un cadre global fondé sur les droits.
- ▶ Afin d'aller dans cette direction, les organisations de travailleurs peuvent agir de trois manières différentes:
 - En évitant d'aller contre l'extension à des groupes de personnes jusqu'ici non couvertes. Il est impératif que les syndicats évitent de s'opposer catégoriquement aux réformes mettant en place des prestations au caractère non contributif à destination de celles et ceux qui ont peu de moyens ou pas de moyens de payer des cotisations.
 - En attirant l'attention sur les principes fondés sur les droits intégrés dans les régimes de sécurité sociale.
 - En s'engageant de manière proactive en faveur de la poursuite des intérêts communs sur la base de coalitions, au sein d'un cadre fondé sur le cycle de vie.

Les accidents du travail, les maladies professionnelles et le COVID-19

Jukka Takala, Sergio Iavicoli, Seong-Kyu Kang, Claudina Nogueira, Diana Gagliardi, et Jorma Rantanen

Introduction

Peu de travailleurs n'ont pas été touchés par le COVID-19. A tous les niveaux et dans tous les secteurs, les organisations ont mis en œuvre des politiques, ont modifié des lois, ont publié des consignes techniques, du matériel de formation, des communiqués officiels, des outils d'identification des risques, des procédures à respecter, des cadres d'action et des directives pour le retour au travail, ceci afin d'aider les travailleurs et leurs familles à affronter la pandémie. Des responsabilités supplémentaires ainsi qu'une lourde charge de travail ont concerné les professionnels de santé ainsi que ceux de la médecine du travail et de la sécurité au travail qui doivent s'assurer que le retour des travailleurs sur leur lieu de travail se déroule dans de bonnes conditions de sécurité et qu'ils retrouvent leurs moyens de subsistance au moment de la remise en marche de l'économie mondiale. Cet article se base sur des chiffres en provenance de sources fiables ainsi que sur des retours d'expérience en provenance d'Afrique du Sud, de République de Corée et d'Italie permettant de tirer des leçons et de suggérer une série de mesures destinées aux institutions mondiales et régionales ainsi qu'aux organisations de travailleurs.

Principales conclusions

- ▶ Les lieux de travail constituent des endroits importants pour la détection précoce des risques pandémiques et pour agir rapidement dans le domaine de la prévention et de la gestion primaires.
- ▶ Dans le monde, les 1,7 milliard de travailleurs dans les métiers de services sont considérés comme des populations à risques car ils peuvent devenir des vecteurs de contamination envers d'autres personnes.
- ▶ 14 pour cent environ des cas de COVID-19 rapportés à l'OMS concernent des professionnels de santé (cela va jusqu'à 35 pour cent dans certains pays). Toutefois, le risque concerne plusieurs types de métiers et pas seulement les professionnels de santé.
- ▶ Avant le COVID-19, sur les 2,4 millions de décès causés par des maladies professionnelles, les maladies infectieuses représentaient 9 pour cent. On estime à 15,99 millions le nombre d'infections non mortelles au COVID-19 liées au travail mais le nombre final devrait être plus élevé.
- ▶ Les coûts directs incluent ceux subis par les parties prenantes, les victimes, les employeurs et la société, ainsi que les pertes en matière de production. Les coûts en termes monétaires peuvent être calculés mais ils ne couvrent pas les coûts indirects ou immatériels. La valeur sociale de la vie et de la santé au travail et au-delà ne peut être mesurée que de manière partielle.
- ▶ La peur de perdre son emploi ou de perdre son revenu constitue une préoccupation majeure pour de nombreux travailleurs. En effet, les travailleurs qui se situent à un niveau social et économique inférieur disposent d'un accès plus limité aux équipements de protection, ont moins la possibilité de télé-travailler et ont un risque plus grand de perdre leur emploi.
- ▶ Tout le monde n'est pas à égalité en matière de COVID-19. Il existe des risques de contamination et de mortalité plus élevés au sein des populations les plus désavantagées. Le COVID-19 n'est donc pas neutre sur le plan social.
- ▶ La prévalence et la gravité de la pandémie sont amplifiées par des maladies chroniques préexistantes – elles-mêmes associées à des déterminants sociaux en matière de santé comme le logement, les conditions de travail et l'accès à des soins médicaux de qualité.
- ▶ Les leçons tirées de la pandémie mettent l'accent sur la nécessité d'une meilleure préparation et de meilleures prévisions, y compris sur le plan de la recherche, des ressources humaines, de la préparation matérielle et de celle des hôpitaux ainsi qu'en matière de réglementations sur la gestion de crise. La pandémie a mis en évidence le besoin d'une collaboration transdisciplinaire et multidisciplinaire entre les différents spécialistes afin que les organismes puissent prendre des décisions mieux éclairées.
- ▶ Si elles sont mal contrôlées, les infections émergentes peuvent potentiellement causer des épidémies et des pandémies entraînant des conséquences importantes au niveau économique et social et continueront à constituer de véritables menaces pour l'humanité. Nous devons rester vigilants et être prêts et être capables de répondre efficacement.

Le rôle des syndicats

- ▶ Des inspecteurs compétents doivent disposer du droit de pénétrer sur les lieux de travail afin d'identifier les risques le plus tôt possible.
- ▶ Il est nécessaire d'entamer des actions pratiques et détaillées afin d'identifier les priorités liées aux risques et à leur prévention et de planifier et mettre en œuvre ces activités de façon conjointe.
- ▶ Une attention toute particulière doit être accordée à la préparation face à de nouveaux dangers potentiels, y compris de nouvelles pandémies mondiales ainsi que des risques potentiels en matière de sécurité au travail entraînés par les nouvelles technologies et le changement climatique, entre autres.

Vers une transition équitable pour tous : leçons de la pandémie

Dimitris Stevis, Dunja Krause, et Edouard Morena

Introduction

Cet article se concentre sur la possibilité d'une «transition équitable» dans le secteur de la santé après le COVID-19. En analysant la transition équitable sous deux aspects différents, son ampleur et son étendue, les auteurs étudient la situation actuelle aux États-Unis pour proposer quatre types de politiques en matière de transition équitable – le statu quo, les réformes en matière de gestion, les réformes structurelles et les politiques de transformation. La pandémie a souligné les inégalités en matière de sécurité et de santé au travail (SST) dans le secteur de la santé. S'agit-il d'une question technique en matière de SST ou s'agit-il d'un problème social et environnemental plus large? Le débat continue de diviser les travailleurs, les employeurs et les gouvernants mais il semble clair que la SST constitue aussi un problème de santé environnementale.

Principales conclusions

- ▶ Les transitions varient même lorsqu'elles sont entraînées par des forces courantes comme l'automatisation.
- ▶ Une transition équitable en matière de santé ne doit pas être dissociée d'un projet écosocial plus complet. Il est possible pour une politique d'être large lorsqu'il s'agit de couvrir l'ensemble de la nature et toute les populations touchées, mais aussi d'être inégalitaire et d'entraîner des conséquences négatives sur le plan écologique.
- ▶ Même si les secteurs «sociaux» contribuent aux crises écologiques et climatiques actuelles, ils jouent également un rôle important pour les atténuer et faire que l'on s'y

adapte. Les transitions vertes dans les services, y compris dans des secteurs spécifiques comme la santé, les soins et l'éducation, entraînent des changements profonds en ce qui concerne les énergies et l'industrie.

- ▶ Les réponses à la pandémie associent des politiques limitées au niveau mondial aux politiques menées sur le plan national. Les inégalités Nord-Sud pour tracer, gérer et se remettre de la pandémie sont très prononcées. Cependant, il existe des preuves convaincantes que les pays les plus pauvres sont en mesure de créer des systèmes de santé efficaces sur le plan local.
- ▶ Laisser le secteur des soins en dehors de la transition équitable équivaldrait à laisser derrière soi une partie croissante et substantielle du monde du travail. Le fait de privilégier certains par rapport à d'autres fait naître amertume et opposition.
- ▶ Dans le secteur de la santé, la main d'œuvre est diverse, et comporte de nombreuses femmes et de nombreux immigrants qui ne sont ni syndiqués ni organisés et qui ne bénéficient pas de normes adéquates en matière de sécurité et de santé au travail, de protection sociale et de droits au travail.
- ▶ Le besoin existe d'une «transition équitable pour l'avenir» et allant vers une main d'œuvre plus protégée et plus responsabilisée, ainsi que d'une «transition équitable venant du passé» pour ceux dont l'emploi sera touché par les innovations technologiques ou la socialisation de la santé.

Le rôle des syndicats

- ▶ Même si un dialogue social efficace donne une voix plus forte aux plus faibles, un dialogue sans possibilité de redistribution rend cette voix purement symbolique. Laisser le secteur des services en dehors d'une stratégie de transition équitable équivaut à laisser derrière soi certains des éléments les plus dynamiques et les plus importants du monde du travail et, en conséquence, à restreindre et à affaiblir les alliances nécessaires pour aboutir à une transition équitable pour tous.
- ▶ Même parmi ceux qui sont syndiqués, il existe le besoin d'un dialogue social plus fort (par exemple, au sujet du débat qui consiste à savoir si le personnel de première ligne qui s'occupe des malades du COVID-19 est plus vulnérable face à la maladie ou encore le personnel chargé des procédures d'urgence).
- ▶ Les organisations de travailleurs doivent choisir entre des programmes de transition sectoriels ou largement ad hoc et des politiques de transition équitable complètes et proactives. Ces dernières demandent beaucoup d'efforts au début mais devraient s'avérer plus efficaces sur le long terme.

Politiques macro-économiques pour une croissance et une reprise tournées vers l'emploi après la pandémie de COVID-19, mettant l'accent sur l'Afrique subsaharienne

Mohammed Mwamadzingo, Michael U. Akuupa, et Lawrence N. Kazembe

Introduction

Alors que les perspectives pour l'économie mondiale sont incertaines, on prévoit que les pays en développement devraient particulièrement enregistrer des pertes substantielles au niveau de la productivité ainsi qu'un recul au niveau du PIB par habitant, laissant des traces durables conduisant à une pauvreté accrue au sein des ménages. Les stratégies politiques macro-économiques appropriées pour créer des emplois sont indispensables ainsi que des réponses permettant de maintenir et de protéger les moyens de subsistance. En présentant différents scénarios macro-économiques à propos de l'Afrique subsaharienne, cet article identifie les principaux domaines dans lesquels des mesures de soutien devront être prises à court terme afin de renforcer la reprise économique et de s'attaquer aux stigmates à long terme laissés par la crise. Une approche plus globale concernant la promotion des emplois est essentielle et exige des politiques en matière d'emplois qui incluent et qui vont au-delà de mesures concernant le marché du travail.

Principales conclusions

- ▶ Les mesures rigoureuses prises afin de contenir la circulation du virus ont conduit à des perturbations au niveau de la disponibilité de la main d'œuvre, de la productivité et de la consommation, entraînant une chute sévère en matière de croissance économique, une forte hausse du chômage ainsi qu'une baisse des heures de travail. Même s'il est en augmentation dans les économies développées, le télétravail n'est pas une réponse qui marche partout.
- ▶ Compte tenu de la situation budgétaire difficile que connaissent de nombreux pays et qui limite sévèrement les mesures de soutien prises par les gouvernements, des réformes ambitieuses sont indispensables, mais de nombreux pays ne disposent pas des instruments en matière financière, monétaire et sociale pour mener les actions nécessaires immédiates et à long terme.
- ▶ Les mesures simplement orientées vers la croissance et qui ont fonctionné dans les économies développées ne marchent pas pour créer des emplois productifs dans les pays d'Afrique subsaharienne. Prendre de telles mesures ne permettra pas d'obtenir de meilleurs résultats dans les prochaines décennies.
- ▶ Pour réunir les éléments fondamentaux nécessaires à la création d'emplois, il est nécessaire de privilégier les points suivants:

- La prime à l'emploi à travers des soutiens en matière budgétaire, monétaire et financière et utiliser les PAMT;
 - Le rôle important du secteur public, des entreprises durables (y compris l'économie sociale et solidaire) et les PME;
 - Le soutien aux différents secteurs, à la fois à court terme et à long terme;
 - La facilité d'accès aux emplois et à leur caractère inclusif; et
 - La protection sociale
- La bonne coordination est essentielle entre ceux qui ont la responsabilité du développement, de l'éducation et de la formation au niveau national, des transitions démographiques, des politiques salariales et du code du travail, de la négociation collective en faveur de la protection sociale et des emplois décents, des politiques économiques et sociales ainsi que des institutions et des politiques concernant le marché du travail.

Le rôle des syndicats

- Les organisations de travailleurs doivent davantage entamer le dialogue avec les gouvernements et les organisations d'employeurs à chaque étape dans la formulation et la mise en œuvre des politiques économiques.
- Les organisations de travailleurs devront soutenir un contrat social ainsi que des actions concertées de la part de l'ensemble des parties prenantes si les effets de ces politiques doivent durer au-delà de la crise actuelle.

Les syndicats d'Asie du Sud-Est répondent à la pression exercée par le COVID-19

Michele Ford et Kristy Ward

Introduction

En Asie du Sud-Est, les syndicats ont fait face à des difficultés particulières pour protéger les travailleurs pendant le COVID-19, notamment des manifestations d'hostilité, le chômage et le sous-emploi ainsi que l'origine démographique rurale de nombreux travailleurs dans la région. Dans cet article, les auteurs examinent le combat mené pendant la pandémie par les syndicats d'Asie du Sud-Est pour leur survie, leurs contacts avec les gouvernements, sur les lieux de travail et avec leurs adhérents, ainsi que les défis à relever et les opportunités à saisir pour l'après-COVID.

Principales conclusions

- ▶ Les syndicats ont lutté contre les gouvernements et les employeurs afin de pouvoir protéger les lieux de travail et de faire bénéficier de la sécurité sociale à ceux qui en avaient besoin. Dans certains cas, ils ont fait face à une baisse rapide du nombre de leurs adhérents en raison des suppressions d'emplois à grande échelle engendrées par le COVID-19. Dans plusieurs pays, les efforts qu'ils conduisaient afin de protéger leurs adhérents ont été entravés par des tentatives de la part des employeurs - et de certains gouvernements - d'affaiblir les droits des travailleurs.
- ▶ Les contacts entre les syndicats d'Asie du Sud-Est et les gouvernements, les employeurs et leurs adhérents ont engendré à la fois des succès et des échecs. Parmi les succès, on peut citer les syndicats du secteur de la construction au Cambodge qui ont négocié avec le gouvernement en faveur de la couverture des travailleurs informels. A Singapour, les syndicats ont contribué à contenir la transmission du COVID-19 dans les lieux de travail grâce à l'introduction de nouvelles mesures afin de protéger les travailleurs lors des changements d'équipage, sans pour autant alourdir la tâche de ceux qui venaient de pays considérés comme à faible risque par de longues périodes d'isolement ou de quarantaine. Et au Viet Nam, les syndicats ont travaillé avec les employeurs pour s'assurer que les travailleurs puissent avoir accès à des mesures de protection comme des masques, des équipements permettant de se laver les mains et du gel hydro-alcoolique, souvent par l'intermédiaire de comités ou de groupes de travail rassemblant direction et syndicats. Malgré tout, les efforts déployés par les syndicats n'ont pas permis d'arrêter le passage de textes législatifs hostiles en Indonésie ou pour arrêter les licenciements et les modifications apportées aux contrats de travail au sein de l'industrie aérienne thaïlandaise;
- ▶ Certains syndicats sont parvenus à trouver de nouveaux moyens pour apporter du soutien à leurs adhérents; et la pandémie a mis en évidence certains domaines d'action syndicale qui nécessitent des évolutions si ces syndicats veulent prospérer dans le monde de l'après-COVID-19.
- ▶ A l'exception de Singapour, du Brunéi et de la Malaisie, les pays d'Asie du Sud-Est ont une population largement rurale avec une main d'œuvre évoluant dans le secteur informel, ainsi qu'une proportion relativement faible de travailleurs salariés. Beaucoup d'entre eux connaissent également de hauts niveaux de chômage et de sous-emploi.
- ▶ De nombreux pays sont très intégrés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans des activités manufacturières nécessitant une main d'œuvre abondante, qui ont été touchées par des perturbations comme des annulations de commandes ou la disponibilité restreinte des intrants.
- ▶ L'impact de ces perturbations a été aggravé par le faible niveau de la protection sociale, ce qui a rendu à la fois les travailleurs du secteur informel et ceux qui ont un travail formel encore plus vulnérables aux conséquences de la pandémie sur l'économie des différents pays.

- Autres facteurs jouant un rôle dans la formulation des réponses des syndicats au COVID-19: le taux élevé de travail informel dans certains pays avec de nombreux lieux de travail dans le secteur formel peu touchés par les obligations réglementaires, amenant à une couverture limitée en matière syndicale; la capacité des syndicats à opérer en étant libérés du contrôle du gouvernement ou des employeurs; et s'ils dépendent du soutien international.

Le rôle des syndicats

La pandémie a confirmé le potentiel des technologies numériques non seulement pour communiquer entre les dirigeants syndicaux et les adhérents mais aussi pour fournir des services, y compris des prestations en matière de consommation et en matière de développement professionnel. En raison des restrictions imposées, les adhérents des syndicats ont été contraints de se familiariser avec les technologies numériques autres que les réseaux sociaux et de mieux s'équiper afin de pouvoir les utiliser pour dialoguer avec leur syndicat. Les syndicats d'enseignants ont été en première ligne de cette évolution, même si l'adoption de plateformes d'enseignement en ligne a constitué un défi pour de nombreux enseignants ayant des connaissances limitées dans le domaine du numérique malgré leur niveau élevé d'éducation formelle. Les réponses des syndicats à la pandémie ont révélé l'importance de l'agencement stratégique même dans des circonstances très difficiles.

Certains aspects des activités syndicales limitent leurs capacités à pérenniser l'intérêt de leurs membres. Parmi celles-ci figurent les difficultés auxquelles les syndicats sont confrontés pour convaincre les gouvernements de penser aux travailleurs lorsqu'ils déterminent leurs choix politiques; pour maintenir le nombre d'adhérents à un moment qui se caractérise par des pertes massives d'emplois; et pour s'assurer que leurs modes opératoires internes et leurs structures en matière de gouvernance fonctionnent en vue de faciliter la communication de réponses rapides et efficaces à des problèmes imprévus ainsi qu'à des défis plus structurels, à plus long terme.

Les inégalités de genre pendant la pandémie: perspectives pour les travailleuses en Amérique latine et dans les Caraïbes

Maria Bastidas Aliaga

Introduction

Cet article traite du débat autour des conséquences inégales de la pandémie de COVID-19 sur les hommes et les femmes dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC). En s'intéressant aux conditions de travail des femmes, à la question des soins non rémunérés

qui se développent, à la violence croissante envers les femmes et aux effets du télétravail, l'article met en avant un certain nombre de priorités à traiter pour les gouvernements, les employeurs et les organisations de travailleurs. Il intègre des contributions en provenance de travailleuses et de dirigeantes syndicales de 13 pays.

Principales conclusions

- ▶ On estime que 47 millions de femmes et de filles tomberont dans l'extrême pauvreté en raison de la pandémie, portant le nombre total à 435 millions, annulant ainsi les progrès enregistrés dans le domaine de l'égalité des genres et faisant obstruction aux efforts menés pour atteindre l'Objectif 5 des ODD.
- ▶ Les préceptes culturels et la répartition des rôles ont fait que les femmes et les filles ont eu à assumer un plus lourd fardeau en matière de soins non rémunérés que les hommes.
- ▶ Les femmes sont essentiellement actives dans les secteurs qui sont les plus vulnérables économiquement face à une pandémie, notamment le commerce, le tourisme et l'hébergement, ainsi que les institutions de santé, mais elles occupent de manière disproportionnée un nombre beaucoup moins important de postes de direction, que ce soit dans les hôpitaux ou dans l'administration. La plupart du temps, elles sont employées dans des secteurs distincts, inférieurs et très précaires du marché du travail, diminuant ainsi les moyens économiques dont elles ont besoin pour faire face à la crise actuelle. Cette précarité a grandi pendant la pandémie de COVID-19.
- ▶ La division du travail selon les genres n'a fait qu'accroître l'exposition des femmes au virus. Les femmes constituent une bonne partie des personnes qui travaillent en première ligne pour répondre à la crise sanitaire entraînée par le COVID-19, notamment dans les professions de santé, dans le secteur social mais aussi pour la garde des enfants, les soins en maisons de retraite, les services sociaux, le travail domestique rémunéré chez des particuliers, pour ne citer que quelques exemples. Dans ce genre d'activités, l'exposition au virus est élevée en raison des contacts avec d'autres personnes qu'elles impliquent. Les chiffres indiquent que 75 pour cent des professionnels de santé contaminés sont des femmes, la plupart d'entre elles affirment que c'est l'absence de protocoles appropriés et le manque d'équipements de protection qui sont responsables de leur contamination au virus, qu'elles ont ensuite transmis au sein de leurs familles.
- ▶ De nombreuses entreprises ont imposé le télétravail sans établir de règles ou mettre en place des conditions satisfaisantes pour cette forme de travail. En conséquence, les conditions dans lesquelles le télétravail a été instauré n'ont fait qu'accroître la charge de travail des femmes.
- ▶ Dans la région, la violence sexiste et la violence familiale ont augmenté pendant la pandémie, l'isolement réduisant la possibilité de bénéficier de protections. La violence et la discrimination au travail subies par les professionnels de santé, dont la majorité sont des femmes, a également progressé.

Le rôle des syndicats

- ▶ Au sein des syndicats, la pandémie a impacté les hommes et les femmes de manière différente, en intensifiant les inégalités de genre déjà existantes à l'intérieur de ces organisations, les syndicalistes femmes étant contraintes de supporter des charges de travail plus lourdes en raison de leur triple rôle de mères de familles, de travailleuses et de syndicalistes. Cela a parfois mis à mal leur santé physique et mentale.
- ▶ Il est nécessaire de prendre de mesures innovantes pour aboutir à l'égalité des genres au sein des syndicats, en augmentant fortement leur capacité à intégrer de nouveaux groupes de travailleurs. La Confédération syndicale des travailleurs des Amériques appelle à étendre la couverture aux personnes évoluant au sein de l'économie informelle et se trouvant dans des conditions de précarité.
- ▶ Les syndicalistes-femmes de plusieurs pays de la région ALC ont formulé toute une série de recommandations parmi lesquelles on peut citer:
 - Une revue complète du système de sécurité sociale qui inclurait les travailleurs migrants, les travailleurs domestiques et les travailleurs informels au sein des programmes sociaux; ainsi que la régulation du télétravail en prenant en compte le travail des soins.
 - Continuer à informer les mandants sur les évolutions à travers le pays dans le domaine social et dans celui du travail et les former aux normes de biosécurité en bénéficiant d'un soutien technologique.
 - Conseiller et défendre systématiquement les droits des travailleurs devant les Prud'hommes.
 - Agir contre les violences et les discriminations sexistes et faire campagne en faveur de la ratification de la convention de l'OIT (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019 .
 - Assurer le renforcement des capacités ainsi que l'autonomisation des syndicalistes en leur donnant les moyens d'évoluer au sein des nouvelles stratégies du marché du travail; et proposer des formations à propos du COVID-19.
 - Fournir une orientation aux employé(e)s des entreprises opérant en ligne; former des alliances avec des entités gouvernementales et non gouvernementales pour obtenir du soutien supplémentaire pour les syndicalistes; et s'assurer d'un soutien technique à travers la coopération internationale.
 - Soutenir les femmes qui travaillent en partageant conseils et expertises sur des questions personnelles et professionnelles.
 - Assurer un soutien juridique et prodiguer des conseils en matière de santé aux professionnels faisant partie d'un réseau de services et qui travaillent à l'extérieur ou qui sont responsables de la maintenance, du service clients ou du soutien technique pour la téléphonie classique et cellulaire.
 - Rédiger et adopter des accords visant: (a) au maintien des travailleurs à la maison jusqu'à ce que les conditions pandémiques soient réunies pour envisager un retour

dans les lieux de travail dans de bonnes conditions de sécurité; et (b) à l'établissement de procédures pour ce retour.

- Identifier les cas de discrimination envers les travailleurs migrants et poursuivre le combat contre les entreprises qui les exploitent.
- Savoir faire face à des cas comme lorsque, après avoir fait des propositions et des communiqués de protestation et avoir proposé un dialogue social, l'État décide finalement de favoriser uniquement la reprise dans les affaires en la faisant passer avant la santé.
- Venir en soutien et reconnaître l'expertise des organisations de travailleuses et travailleurs domestiques qui ont agi en solidarité pour fournir un soutien, y compris sur les questions de santé mentale, de pauvreté alimentaire et de formation aux outils numériques.

► En ce qui concerne les travailleuses, les priorités immédiates sont les suivantes:

- Obtenir la reconnaissance du travail des soins non rémunéré, puiser dans la potentiel permettant de créer des opportunités en matière de travail décent, améliorer les conditions de travail et reconnaître que les travailleuses et travailleurs domestiques ont des droits identiques à ceux des autres travailleurs;
- Obtenir la réduction du travail des soins non rémunéré ainsi qu'un partage plus équitable entre les hommes et les femmes au sein des foyers, du gouvernement, des entreprises et des communautés;
- Obtenir une meilleure couverture et une meilleure efficacité en matière de sécurité sociale pour les femmes, en particulier pour les travailleuses domestiques et celles ayant un travail informel;
- Pouvoir bénéficier d'un congé de maternité, d'un congé de paternité et d'autres congés parentaux; et
- Promouvoir des lois plus équitables en faveur d'une plus grande autonomisation économique des femmes.

Numériser, adapter et innover : les défis à relever et les opportunités à saisir pour les syndicats pendant la pandémie de COVID-19 et la période de reprise

Mohammed Mwamadzingo, Sylvester Kisonzo, et Naome Chakanya

Introduction

Cet article passe en revue les difficultés émergentes pour les organisations de travailleurs qui doivent affronter les déficits en matière de technologie numérique au niveau national et la montée du travail informel ainsi que les conséquences du COVID-19. Même s'il est fait référence de manière spécifique à l'Afrique, ces difficultés se retrouvent un peu

partout sur la planète. Les technologies numériques, notamment les réunions virtuelles, menacent le modèle traditionnel des relations industrielles. L'article suggère des solutions et recommande toute une série d'actions en faisant valoir que l'adoption de ces nouvelles technologies par les syndicats présente à la fois des opportunités et des avantages à saisir dont ils ne pourraient bénéficier à travers les réunions, les conférences et les interactions en présentiel.

Principales conclusions

- ▶ Particulièrement dans les pays en développement, il existe deux difficultés principales en matière de travail en ligne : le coût inabordable et l'absence de connectivité:
 - Les coûts très élevés des données mobiles dans les pays en développement en raison du manque d'infrastructures, le niveau élevé des taxes sur le secteur de la téléphonie mobile et la concurrence limitée qui existe dans ce secteur. Dans la plupart des pays africains, le coût du gigaoctet est supérieur à 1 dollar des États-Unis, ce qui est trop cher pour la majorité des travailleurs à la fois au sein de l'économie formelle et de l'économie informelle.
 - Des infrastructures limitées en ce qui concerne internet et les fréquentes coupures de courant dans certains pays qui sont également la cause d'une connectivité médiocre.
- ▶ La pandémie a entraîné des perturbations au niveau des emplois et des revenus au moment où les travailleurs devaient être plus présents en ligne. Les dirigeants syndicaux comptent plutôt sur la connexion internet de leurs bureaux plutôt que sur celle de leur domicile et c'est la raison pour laquelle la fermeture des bureaux pendant le confinement a considérablement réduit leur faculté à se connecter en ligne avec les autres membres.
- ▶ Le télétravail implique d'autres difficultés pour les dirigeants syndicaux:
 - Un espace de travail limité à leur domicile conduisant à une moins grande efficacité et à un rendement inférieur, ces phénomènes étant difficiles à identifier;
 - L'absence d'une connexion internet professionnelle de qualité, peu d'outils technologiques performants et des ressources financières limitées pour se connecter longuement lorsqu'il s'agit de négocier;
 - L'absence de protection en matière de données et de vie privée, avec un risque potentiel de s'exposer au piratage informatique;
 - Des difficultés pour les négociations collectives; la planification d'une réunion est essentiellement dans les mains des employeurs qui peuvent mettre sur haut-parleur et couper le haut-parleur à leur bon vouloir en contrôlant ainsi la communication;
 - Des malentendus en matière de communication en raison de la quasi impossibilité de «lire» le langage corporel ou le ton employé;
 - Des difficultés accrues en matière de formation de l'esprit d'équipe et de coordination;
 - Des difficultés accrues à prendre en charge l'éducation des travailleurs et les formations en ligne; et

- L'accroissement des inégalités (et de la violence) basées sur le genre, les tâches domestiques, y compris l'éducation des enfants à la maison pendant le confinement, étant assurées par des femmes en plus de leur travail, conduisant à la perte de possibilités de promotion.
- ▶ Il existe également des opportunités à saisir, par exemple augmenter le nombre de jeunes adhérents, atteindre une audience plus large et accroître la participation des femmes dans les activités syndicales.

Le rôle des syndicats

Le COVID-19 a montré de manière plus nette que les syndicats avaient besoin de:

- ▶ reconnaître que les technologies de l'information constituent un élément essentiel de force pour consolider leur importance dans l'avenir et planifier de manière stratégique en obtenant davantage de visibilité pour les technologies de l'information et de la communication au sein des structures syndicales.
- ▶ monter en puissance au niveau de leur interconnexion et en matière de solidarité, en mobilisant et en unissant les travailleurs autour de revendications qui défient les aspects négatifs issus des opérations du capital sur le plan mondial.
- ▶ s'assurer que des dispositions concernant la numérisation et la diffusion technologique soient intégrées au sein des accords de négociations collectives et dans les structures de dialogue social comme, par exemple, les comités de travailleurs et les conseils d'entreprise.
- ▶ développer leurs propres applications et bases de données accessibles à leurs adhérents.
- ▶ développer et expérimenter des manières virtuelles de communiquer en s'adressant à des membres nouveaux et plus jeunes, la majorité d'entre eux étant désormais connectés.
- ▶ accélérer les campagnes en ligne et la mobilisation en ligne des membres et des non membres (travailleurs et citoyens en général), y compris les travailleurs de l'économie informelle, à travers les réseaux sociaux et d'autres plateformes numériques.
- ▶ prendre en main l'organisation de réunions virtuelles, notamment en matière de négociation collective et d'éducation des travailleurs.
- ▶ appuyer des politiques qui enracinent une culture du travail flexible dans laquelle les travailleurs sont encouragés à choisir librement où ils veulent travailler.
- ▶ reconstruire la formation et l'éducation des travailleurs pour les rendre compatibles avec l'apprentissage en ligne.
- ▶ continuer à soutenir la participation des femmes aux programmes en ligne et aux plateformes de réseaux sociaux en finançant des webinaires réservés aux femmes ainsi que d'autres programmes qui défient les systèmes et les normes patriarcales au sein du syndicalisme.

- ▶ évoquer avec le gouvernement la nécessité de résoudre les obstacles au niveau de la connectivité.
- ▶ surmonter les contraintes financières de manières différentes, notamment par l'accès à des solutions open source, sans but lucratif au niveau du prix, via des particuliers fortunés, des financements de soutien solidaire et des solutions de collaboration basées dans le cloud, ainsi que la création d'une culture de travail hybride, la numérisation des documents et des procédures en niveau des entreprises et l'autonomisation de la main d'œuvre syndicale.

► COVID-19 et reprise: le rôle des syndicats pour mieux reconstruire

► Le dialogue social



- **83%** des syndicats ont adopté le dialogue social pour répondre à la pandémie **89%** environ engageant des consultations tripartites.



- Le dialogue social utilisé comme un moyen d'aboutir à un consensus entre travailleurs et employeurs a contribué à une augmentation d'environ **26%** au total du nombre



- Afin d'accroître le nombre de membres, les syndicats doivent répondre à la pandémie en utilisant tous les outils du dialogue social à leur disposition à travers tous les niveaux de communication.

► La protection sociale



- La crise a fait apparaître clairement qu'un système de **protection sociale plus universel et plus inclusif** était mieux à même de tenir le choc.
- Un cadre de sécurité sociale à plusieurs niveaux couvrant le cycle de la vie peut aider les syndicats à structurer leurs rôles et leurs responsabilités vis-à-vis du système de protection sociale au niveau national, leur permettant ainsi de visualiser comment leurs propres droits s'inscrivent au sein d'un cadre général basé sur les droits.

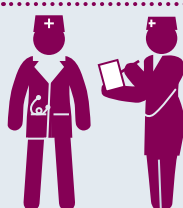


- Les organisations de travailleurs peuvent suivre trois axes potentiels d'action:
 - Éviter de militer contre l'extension à des groupes non couverts; il est impératif que les syndicats évitent de s'opposer catégoriquement aux réformes qui mettent en place des prestations au caractère non contributif à destination de celles et ceux qui ont peu de moyens ou pas de moyens de payer des cotisations.
 - Investir dans la sensibilisation aux principes fondés sur les droits intégrés dans les systèmes inclusifs de sécurité sociale.
 - S'engager de manière proactive en faveur de la poursuite des intérêts communs sur la base de coalitions, au sein d'un cadre fondé sur le cycle de vie.

► Work-related injuries and diseases, and COVID-19



- Dans le monde, **1,7 milliard de travailleurs** dans les métiers de services sont considérés comme des populations à risques car ils peuvent devenir des vecteurs de la contamination chez d'autres personnes.



- **14 pour cent** environ des cas de COVID-19 rapportés à l'OMS concernent des professionnels de santé (cela va jusqu'à 35 pour cent dans certains pays). Toutefois, le risque concerne plusieurs types de métiers et pas seulement les professionnels de santé.



- Les syndicats doivent accorder une **attention toute particulière à la préparation face à de nouveaux dangers potentiels**, y compris de nouvelles pandémies mondiales ainsi que des risques potentiels en matière de sécurité au travail entraînés par les nouvelles technologies et le changement climatique, entre autres.



► La transition équitable



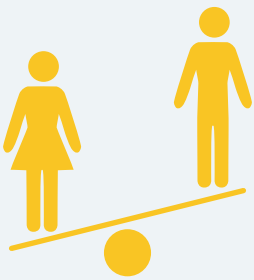
- Même si les secteurs « sociaux » contribuent aux crises écologiques et climatiques actuelles, ils jouent également un rôle important pour les atténuer et faire que l'on s'y adapte. Les transitions vertes dans les services, y compris dans des secteurs spécifiques comme la santé, les soins et l'éducation, entraînent des changements profonds en ce qui concerne les énergies et l'industrie.
- Les organisations de travailleurs doivent choisir entre des programmes de transition sectoriels ou largement ad hoc et des politiques de transition équitable complètes et proactives.

► Les politiques macro-économiques



- Compte tenu de la situation budgétaire difficile que connaissent de nombreux pays et qui limite sévèrement les mesures de soutien prises par les gouvernements, des réformes ambitieuses sont indispensables, mais de nombreux pays ne disposent pas des instruments en matière financière, monétaire et sociale pour mener les actions nécessaires immédiates et à long terme.
- La bonne coordination est essentielle entre ceux qui ont la responsabilité du développement, de l'éducation et de la formation au niveau national, des transitions démographiques, des politiques salariales et du code du travail, de la négociation collective en faveur de la protection sociale et des emplois décents, des politiques économiques et sociales ainsi que des institutions et des politiques concernant le marché du travail.
- Les organisations de travailleurs devront soutenir un contrat social ainsi que des actions concertées de la part de l'ensemble des parties prenantes si les effets de ces politiques doivent durer au-delà de la crise actuelle.

► Les inégalités de genre pendant la pandémie



- On estime que 47 millions de femmes et de filles tomberont dans l'extrême pauvreté en raison de la pandémie, portant le nombre total à 435 millions, annulant ainsi les progrès enregistrés dans le domaine de l'égalité des genres et faisant obstruction aux efforts menés pour atteindre l'Objectif 5 des ODD.
- Les préceptes culturels et la répartition des rôles ont fait que les femmes et les filles ont eu à assumer un plus lourd fardeau en matière de soins non rémunérés que les hommes.
- Il est nécessaire de prendre de mesures innovantes pour aboutir à l'égalité des genres au sein des syndicats, en augmentant fortement leur capacité à intégrer de nouveaux groupes de travailleurs.

► La numérisation



- Particulièrement dans les pays en développement, il existe deux difficultés principales en matière de travail en ligne: le coût inabordable et l'absence de connectivité.
- La numérisation offre aussi des opportunités à saisir, pour augmenter le nombre de jeunes adhérents, pour atteindre une audience plus large et accroître la participation des femmes dans les activités syndicales.
- Les syndicats doivent s'assurer que des dispositions concernant la numérisation et la diffusion technologique soient intégrées au sein des accords de négociations collectives et dans les structures de dialogue social comme, par exemple, les comités de travailleurs et les conseils d'entreprise.

COVID-19 et reprise: le rôle des syndicats pour mieux reconstruire

2021 / Vol. 10 / N° 1-2

L'appartenance à une organisation syndicale au temps du COVID-19:
Le dialogue social compte-t-il ?

Owidhi George Otieno, Dickson Onyango Wandeda, et Mohammed Mwamadzingo

Droits des travailleurs et droits de l'homme : résoudre les tensions historiques à
travers un programme de sécurité sociale à plusieurs niveaux

Shea McClanahan et Alexandra Barrantes

Les accidents du travail, les maladies professionnelles et le COVID-19

Jukka Takala, Sergio Iavicoli, Seong-Kyu Kang, Claudina Nogueira, Diana Gagliardi, et Jorma Rantanen

Vers une transition équitable pour tous : leçons de la pandémie

Dimitris Stevis, Dunja Krause, et Edouard Morena

Politiques macro-économiques pour une croissance et une reprise tournées vers
l'emploi après la pandémie de COVID-19, mettant l'accent sur l'Afrique subsaharienne

Mohammed Mwamadzingo, Michael U. Akuupa, et Lawrence N. Kazembe

Les syndicats d'Asie du Sud-Est répondent à la pression exercée par le COVID-19

Michele Ford et Kristy Ward

Les inégalités de genre pendant la pandémie: perspectives pour les travailleuses en
Amérique latine et dans les Caraïbes

Maria Bastidas Aliaga

Numériser, adapter et innover : les défis à relever et les opportunités à saisir pour les
syndicats pendant la pandémie de COVID-19 et la période de reprise

Mohammed Mwamadzingo, Sylvester Kisonzo, et Naome Chakanya

► Informations
générales:

Organisation internationale du Travail
4, route des Morillons,
CH-1211, Genève 22, Suisse

Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV)
Courriel: actrav@ilo.org